



Rentrée 2015 – Procédure de recrutement au lycée de Matiti

Pour une rentrée en	Procédure à suivre
Seconde générale et technologique Seconde professionnelle (Productions animales ou Productions horticoles)	Procédure AFFELNET Se rapprocher de l'établissement d'origine ou du Rectorat Procédure AFFELNET
1 ^{ère} Bac technologique STAV 1 ^{ère} Bac Professionnel : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole ○ Productions Horticoles 	Se rapprocher de l'établissement d'origine ou du Rectorat
Terminale Bac Technologique STAV Terminale Bac Professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole ○ Productions Horticoles 	Adresser au proviseur <ul style="list-style-type: none"> ○ Une lettre de motivation ○ La copie des bulletins scolaires, et des notes de CCF. NB : l'admission se fera au vu du dossier et des places disponibles.
BTS 1 ^{ère} année <ul style="list-style-type: none"> ○ GPN : Gestion et Protection de la Nature ○ DARC : Développement de l'Agriculture en Régions Chaudes 	Procédure Admission Post Bac : www.admission-postbac.fr <ul style="list-style-type: none"> ○ 20 mars 2015 : date limite d'inscription et de saisie des vœux. ○ 02 Avril 2015 : date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers de candidature
BTS 2 ^{ème} année <ul style="list-style-type: none"> ○ GPN : Gestion et Protection de la Nature ○ DARC : Développement de l'Agriculture en Régions Chaudes 	Adresser au proviseur <ul style="list-style-type: none"> ○ Une lettre de motivation ○ La copie des bulletins scolaires, et des notes de CCF. NB : l'admission se fera au vu du dossier et des places disponibles.

Pour une admission à l'internat : Le préciser sur le dossier d'inscription. La décision est prise par le proviseur.